

Arrêté n° 822 CM du 12 juin 2024 portant nomination de Mme Vaihere FERRAND en qualité de directrice de la délégation à l'habitat et à la ville par intérim

(NOR : DHV24000091AC)

Paru in extenso au journal officiel n°65 N du 18/06/2024 à la page 9014 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 18/06/2024

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 641 CM du 20 mai 2016 modifié portant création et organisation de la délégation à l'habitat et à la ville ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 12 juin 2024 à Vairao,

Arrête :

Article 1er

Mme Vaihere FERRAND est nommée en qualité de directrice de la délégation à l'habitat et à la ville par intérim à compter du 13 juin 2024.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 12 juin 2024.
Moetai BROTHERSON